

portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Loi Fondamentale du 26 Août 1977 ;  
VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement ;  
VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;  
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;  
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;  
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;  
Sur proposition du Camarade Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.-Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du 7 Octobre 1977, au grade de Commandeur :

Mr KU HSIAO-PO  
Ambassadeur de la République Populaire  
de Chine en République Populaire du Bénin

Article 2.-Le présent Décret sera publié au Journal Officiel./.-

Fait à COTONOU, le 7 novembre 1977

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU.-

Le Grand Chancelier de l'ONB

M.S. COULIBALY.-

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 DGAJL-INSAB-DPE 6 IGE et ses sections 4 DCCT-CNEPI 2 GDE CHAN. 20 Ministères 16 INTERESSE 1 JORPB 1 FASJEP-UMB-BN 6.-